



Ce qu'il faut retenir de la semaine

Semaine du 15 septembre 2025

INSTITUTIONNEL



Loi "simplification": La CGF alerte sur une mesure qui freine la logistique

Dans le cadre du projet de loi pour la simplification de la vie économique, une disposition risque au contraire de compliquer la vie des entreprises. La CGF tire la sonnette d'alarme concernant une disposition, qui prévoit de soumettre à une autorisation d'exploitation commerciale toute création ou extension d'entrepôt logistique de plus de 800 m².

Dès en amont, la CGF a saisi le gouvernement et plusieurs ministres, dont la ministre chargée du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises, afin de signaler les risques liés à cette mesure. En effet, cette exigence menace la compétitivité logistique, l'aménagement équilibré du territoire et, plus largement, la souveraineté économique.

Le ministre chargé des Transports partage ces préoccupations. Il a rappelé que ce sujet est aligné avec les priorités qu'il porte pour accompagner une logistique efficiente, résiliente et durable. Il a également indiqué qu'il resterait vigilant afin que les arbitrages tiennent compte des réalités opérationnelles et des enjeux de compétitivité du secteur de la logistique, dans un contexte de relocalisation industrielle et de transition écologique.

ENVIRONNEMENT & ÉNERGIE



Matinée DGE sur l'adaptation des entreprises au changement climatique : la CGF mobilisée !

Le 12 septembre dernier, la Direction Générale des Entreprises (DGE) a convié les entreprises à une matinée consacrée à "l'Adaptation des entreprises au changement climatique : anticiper et partager les solutions".

Pour répondre au changement climatique, les entreprises ont 3 réponses :

- l'atténuation des émissions,
- l'adaptation pour réduire les risques actuels et futurs
- la gestion des pertes et dommages.

Au titre de l'adaptation, la France a publié, en mars dernier, un nouveau <u>Plan National ou PNACC</u> pour se préparer à une hausse des températures de +4 °C en 2100. Une <u>Trajectoire de réchauffement ou TRACC</u> sera bientôt publiée par décret et arrêté, afin de donner à tous des références communes.

Les tables rondes de cette matinée étaient consacrées aux témoignages d'entreprises sur les actions mises en place : sensibilisation des dirigeants, diversification des fournisseurs, protocoles canicule pour les collaborateurs (par exemple avec des équipements adaptés), stockage de matériel, étude de vulnérabilité, simulations grâce à un jumeau numérique etc. Mais pour ces actions, il faut des financements et plusieurs acteurs (ADEME, Bpifrance, la banque européenne d'investissement, la banque de France ou encore la Banque des Territoires) étaient présents pour évoquer leurs programmes et leurs accompagnements.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES



Révision des directives marchés publics : la CGF demande de la stabilité avant tout!

La Direction des Affaires Juridiques (DAJ) de Bercy organisait ce jeudi 18 septembre, une réunion de rentrée afin d'informer la centaine de participants, dont la CGF, sur l'avancée des travaux nationaux et européens, relatifs à la révision des directives marchés publics. Cela a été l'occasion pour la DAJ de présenter une esquisse de certaines positions portées par la France auprès de la commission et du Conseil européen, avec notamment l'introduction d'un **principe de préférence européenne**.

Cette réunion a été l'occasion pour la CGF de rappeler dans le cadre de la simplification son attachement au principe général de stabilité juridique, qui pourrait être une des lignes portées par la France dans le cadre des négociations à venir auprès des autres pays européens, sans que cela fasse obstacle, à toute modification ou amélioration ciblée des textes.

En ce qui concerne le calendrier, la DAJ a indiqué que la commission souhaite avancer la présentation de la réforme au début de l'année 2026 et qu'un rapport d'évaluation des directives devrait être publié au mois d'octobre. Les travaux vont se poursuivre avec la mise en place de plusieurs groupes de travail dans les prochaines semaines auxquels la CGF participera activement!



Réforme des diplômes d'Etat : favoriser l'insertion professionnelle

La CGF a participé le 17 septembre à la présentation par la Direction Générale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la réforme du fonctionnement des 11 commissions consultatives professionnelles (CPC) qui ont pour rôle de valider les référentiels de formation des diplômes et titres professionnels délivrés par l'Etat.

La CGF siège actuellement dans 3 CPC : « commerce » , «Services aux entreprises » et « mobilité et logistique ». La réforme qui entre en vigueur en 2026 s'inscrit dans une volonté d'améliorer la prise en compte des besoins des entreprises et la montée en compétence des actifs.

Ainsi, l'impact du diplôme/titre en matière d'accès ou de retour à l'emploi et de poursuite des études et la prise en compte des enjeux de transition écologique et numérique ont été ajoutés comme critères d'examen des référentiels.

Le plus grand changement tient à la place centrale qu'occupera France Compétences dans le nouveau dispositif ; il sera chargé d'examiner les projets de création ou de révision des diplômes/titres avant leur passage en CPC et s'assurera en permanence de leur concordance avec l'évolution des emplois et des compétences.

Rappelons que la convention de partenariat signée entre France Travail et la CGF en mai 2024, vient renforcer le lien entre formation et emploi, en visant à :

- Faciliter l'accès à l'information sur le secteur auprès des demandeurs d'emploi et des conseillers France Travail,
- Aider à l'orientation des publics demandeurs d'emploi vers les métiers du secteur.
- Favoriser le placement des demandeurs d'emploi auprès des entreprises du secteur, y compris ceux les plus éloignés de l'emploi,
- Faire connaître et encourager la mobilisation des services de recrutement de France Travail auprès des entreprises du secteur.

Ce partenariat s'inscrit pleinement dans les objectifs de la réforme des CPC, en renforçant la synergie entre les acteurs de la formation, de l'emploi et les branches professionnelles pour une meilleure insertion professionnelle.



Derniers engagements dans Objectif CO2!

La CGF a participé le 17 septembre au COPIL Objectif CO_2 de la région Bretagne. Parmi les 22 dossiers examinés et retenus, celui d'une entreprise du commerce de gros s'engageant sur un périmètre de plus de 200 VUL à réduire ses émissions de GES de 5% sur 3 ans.

Elle a également participé le 18 septembre au comité du programme EVE au cours duquel plusieurs informations intéressant les entreprises engagées dans le programme ont été rappelées. Bien que le programme s'achève au 31 décembre 2025, tous les engagements pris par les entreprises jusqu'en 2025 seront valides jusqu'à leur terme et leur suivi régional pour valider les engagements annuels des entreprises sera assuré par le réseau de l'ADEME jusqu'à fin 2028.

La gestion des labels sera en revanche externalisé auprès de l'AFNOR et à compter de 2026 le coût des accompagnements et de la certification (audit + validation) seront à la charge des entreprises candidates.

La plateforme d'échange de données environnementales (PFE-DET) sera maintenue par l'ADEME en 2026, l'outil conservant toute sa pertinence dans le cadre du déploiement de l'obligation de l'information GES des transporteurs vers leurs donneurs d'ordre.

Les actualités EVE

LA VIE DES FÉDÉRATIONS



La FEDA partage la vision des grossistes en pièces détachées

À l'occasion de la conférence de presse organisée le jeudi 4 septembre, Alain LANDEC, Président de la Fédération de la distribution automobile (FEDA), a fait un état des lieux et partagé la vision des grossistes en pièces détachées face aux mutations qui touchent la filière automobile.

Communiqué de presse FEDA



La CGF présente à l'AG de la FICIME

Mardi 16 septembre, la Fédération des Entreprises Internationales de la Mécanique et de l'Électronique (FICIME) a réuni ses membres pour son Assemblée Générale

annuelle, sous l'égide de son Président Alain Rosaz et de sa Déléguée générale Laurence Fauque.

La FICIME fédère 13 unions et syndicats et rassemble 450 entreprises adhérentes, pour un chiffre d'affaires cumulé de 50 milliards d'euros. Une représentation solide qui confirme le rôle central de la fédération au sein de la Confédération des Grossistes de France (CGF).

En savoir + sur la FICIME

SOCIAL



Baromètre Entreprises & Formation : un diagnostic de leurs besoins et attentes

Dans un contexte de transformation économique profonde, marqué par la réindustrialisation, l'indépendance énergétique et les évolutions démographiques, la gestion des compétences devient un levier stratégique incontournable pour la compétitivité des entreprises.

Le rapport Draghi l'a récemment souligné : la formation professionnelle tout au long de la carrière est plus que jamais essentielle.

C'est pourquoi le MEDEF a lancé une enquête nationale auprès des entreprises, afin de mieux comprendre leurs pratiques, leurs besoins et leurs attentes en matière de formation. Les résultats ont été présentés le lundi 15 septembre 2025 via un rapport intitulé « La formation en entreprise : un levier de performance bien ciblé mais insuffisamment mobilisé! »

Ce que révèle le baromètre :

- Une dissonance entre les priorités stratégiques affichées et les moteurs réels des politiques de formation.
- Un manque de main-d'œuvre et un déficit de compétences au cœur des tensions de recrutement.
- La formation perçue comme une solution, mais sa formalisation reste marginale dans les TPE.
- Les formations en présentiel restent majoritaires, mais les formats se diversifient.
- Les salariés sont formés en priorité sur les compétences métiers, notamment dans les PME.
- De nombreux dispositifs restent sous-utilisés : CPF coconstruit, Pro-A, VAE, Bilan de compétences, etc.

La CGF était présente à cet événement, témoignant de son engagement à accompagner les entreprises dans leurs enjeux de formation et de développement des compétences.

LA CGF DANS LA PRESSE



Les résultats du Baromètre CGF dans la presse!

La semaine dernière, la CGF a dévoilé le baromètre de l'activité du commerce de gros (CGF – Xerfi Specific) pour le deuxième trimestre 2025. Une publication qui a été relayée dans les médias dont voici un panorama des premières réactions et analyses .

 <u>Zepros</u> – « Baromètre CGF : le négoce en difficulté au deuxième trimestre 2025 »

Zepros met en lumière le recul marqué du chiffre d'affaires dans le négoce second œuvre, décoration et quincaillerie : environ – 4 % par rapport au T2 2024, et – 4,7 % sur les six premiers mois. Les stocks en hausse, qui alimentent la légère croissance économique globale (+ 0,3 %) sont jugés comme un symptôme de demande insuffisante.

- <u>News Tank Agro</u> « Commerce de gros : + 1 % du CA du secteur au T2 2025
 vs 2024 selon le baromètre d'activité de la CGF »
- <u>Batiactu</u> « Commerce de gros : en difficulté au T2 2025, le bâtiment se montre optimiste pour la suite »
- Journal du poids lourd « Le commerce de gros entrevoit la lumière »

Consulter le baromètre

EMPLOI & FORMATION



Attractivité des métiers du commerce de gros : la CGF en action !

Dans le cadre du déploiement du partenariat CGF-France travail, la CGF est intervenue aux cotés de l'OPCO EP et OPCO Commerce dans le cadre d'une visioconférence organisée le 18 septembre par France Travail à destination de ses conseillers de la région PACA.

L'occasion de montrer la vitalité du secteur et les nombreuses opportunités d'emploi et de carrière dans les entreprises du commerce de gros. Cette intervention a permis de souligner :

- Le poids économique du secteur au niveau national et régional.
- La diversité de ses métiers
- Les perspectives d'emploi et d'évolution de carrière

La CGF mets à disposition des entreprises des outils pratiques pour accompagner les entreprises du commerce de gros dans leurs démarches d'attractivité, de recrutement et de fidélisation :

- <u>Guide des bonnes pratiques attractivité</u>: chaque bonne pratique est accompagnée de conseils, contacts et/ou liens pour la mettre en œuvre.
- <u>Check-list recrutement</u> pour faire le point sur vos pratiques de recrutement, identifier et hiérarchiser les domaines nécessitant des actions, des outils pour progresser.

PARTENAIRES



AG2R LA MONDIALE conçoit un guide d'accompagnement destiné aux aidants

Le guide « L'essentiel pour soutenir les aidants », élaboré par les pôles professionnels d'AG2R LA MONDIALE, est un outil essentiel pour accompagner les aidants et les aidés à tous les niveaux.

En France, 11 millions de personnes soutiennent un proche en perte d'autonomie pour des raisons liées à l'âge, à un handicap, à une maladie chronique ou invalidante.

Etes-vous considéré(e) comme un aidant ?

Est considéré comme aidant familial toute personne qui apporte une aide :

- · Non professionnelle,
- A un proche (membre de sa famille, conjoint, ami, voisin) en perte d'autonomie ou dépendant du fait d'un handicap, d'une maladie ou de l'âge,
- Pour effectuer des gestes de la vie quotidienne,
- De manière régulière et fréquente.

Découvrez les solutions d'accompagnement!

Engagés auprès des aidants depuis plus de 10 ans, les pôles professionnels d'AG2R LA MONDIALE mettent à votre disposition ce guide pour vous apporter des solutions concrètes afin de vous accompagner au quotidien face à la situation d'aidants.

Afin de faciliter l'accès aux différentes formes de soutien, vous retrouverez à travers ce guide de nombreux dispositifs d'accompagnement disponibles pour les aidants comme pour les aidés.

Au sommaire de ce guide, vous découvrirez :

- Un panorama des aides pour les aidants et pour les aidés
- Les services proposés par l'action sociale d'AG2R LA MONDIALE
- Les services pour accompagner les enjeux RH des entreprises

Télécharger le guide



Soirée des partenaires sociaux de l'OCIRP : la CGF au RDV !

La CGF a participé à la soirée annuelle des partenaires sociaux de l'OCIRP au Musée Carnavalet, un rendez-vous consacré à la prévoyance et au dialogue social. L'occasion pour la CGF de réaffirmer son engagement en matière de protection sociale aux côtés de ses partenaires.

En savoir + sur l'OCIRP

CAMPUS

Formations à venir - CGF CAMPUS



Découvrez les formations CGF CAMPUS proposées en 2025 : Format mixte (présentiel / distanciel)

Mardi 23 septembre / 9h30-17h00 :

SOCIAL : Maîtriser les dispositions de la CCN des commerces de gros n°3044

Jeudi 23 octobre / 9h30-17h00 :

TRANSPORT: Contrat transport routier national et international

Mardi 21 octobre / 9h30-13h00 :

DROIT ÉCONOMIQUE DES AFFAIRES : La rupture brutale de relations commerciales établies

Mardi 25 novembre / 9h30-13h00 :

SOCIAL : Inaptitude d'un salarié : comment gérer et agir efficacement ?

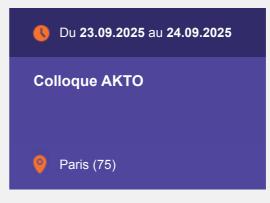
Rendez-vous sur le site de CGF Campus

L'agenda de la CGF







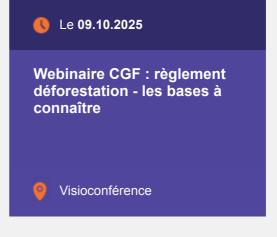


Le 23.09.2025

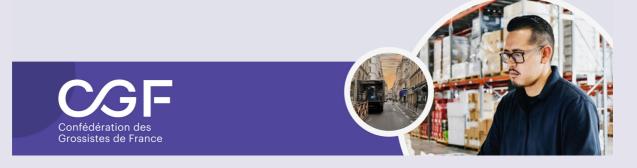
Formation CCN 3044











Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous directement à <u>cgf@cgf-grossistes.fr</u>.